

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2364

4 novembre 2010

SOMMAIRE

3W Power Holdings S.A.	113432	Mad Art Saràl	113442
Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l.	113448	MLAM 1	113469
Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l.	113452	MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s.	113460
Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l.	113462	MLArg Real Estate 2 properties S.à r.l. ..	113448
Bomec Holding S.A.	113472	MLArg Real Estate 4 properties SARL ..	113452
Boucherie Kirsch S. à r.l.	113457	MLArg Real Estate 5 properties S.à r.l. ..	113462
CLS Luxembourg S.à r.l.	113426	Nexar Capital Group	113443
Diamant Holding S.A.	113465	P & B Investment S.à r.l.	113442
D'Ieteren Car Rental S.A.	113447	Play City I S.à r.l.	113445
East&West Finances S.A.	113471	QM Holdings 1 S.à r.l.	113469
Fun Play	113466	QM Partnership 5, S.e.c.s.	113460
Furioso Film S.à r.l.	113466	Roosevelt International S.à r.l.	113439
Gana S.A.	113428	Sivry SpF S.A.	113444
Hophili S.A.	113472	SMIM Europe S.A.	113445
ING PFCE Top Holdco S.à r.l.	113437	SV Immo S.A.	113444
International Imaging Company S.A. ...	113472	Tabiadasc Real Estate S.A.	113445
Intertravel Saràl	113457	Tasmania Luxembourg S.à r.l.	113451
Kumna	113432	Texas Instruments International Holding Company S.à r.l.	113443
La Cuisine de Pékin S.A.	113439	Texas Instruments International Manage- ment Company S.à r.l.	113444
Land Breeze S.à r.l.	113433	Trimline S.A.	113444
Lasting Placement Holding SA	113439	Veneluxe S.A.	113457
Leonardo S.A.	113440	Vintners Propco S.à.r.l.	113455
Logistique Investissements S.A.	113443	Vintners Propco S.à.r.l.	113445
LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l.	113429	Wing-Li S.à r.l.	113458
Luxsar Soparfi S.A.	113441		

CLS Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 55, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 110.163.

In the year two thousand and ten, on the seventeenth day in the month of September.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in SANEM, Grand-Duchy of Luxembourg,

there appeared:

“CLS Germany Limited”, a company incorporated and existing under the laws of England and Wales, established and having its registered office at 86 Bondway, GB SW81SF London (United Kingdom),

duly represented by

Ms Sandra CALVARUSO, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 9 September 2010. Said proxy, signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing

party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, is the sole shareholder of “CLS LUXEMBOURG S.à r.l.” (the “Company”) a company (“société à responsabilité limitée”) established and having its registered office at 55 avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 110 163, incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 11 August 2005, which deed has been published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial”), number 1386 of 14 December 2005. The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary enacted on 30 March 2009, published in the Mémorial on 6 May 2009, under number 955.

The appearing party representing the whole corporate capital and acting in its capacity as sole shareholder, requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder RESOLVED to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of ONE MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (1'500'000.- EUR) in order to raise it from its present amount of ONE MILLION SEVEN HUNDRED THOUSAND EURO (1'700'000.- EUR) each to an amount of THREE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND EURO (3'200'000.- EUR).

Second resolution

The sole shareholder RESOLVED to create and issue twelve thousand (12'000) new additional shares, having each a par value of HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) all vested with the same rights and privileges as the existing shares, to be subscribed and fully paid up in cash together with a share premium of TEN MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (10'500'000.- EUR).

Subscription and Payment

Thereupon appeared:

Ms Sandra CALVARUSO, prenamed,

acting as a special proxy holder of the sole shareholder, the Company “CLS Germany Limited” prementioned, pursuant to the prenamed proxy,

which proxy holder, acting in said capacity, declared to subscribe, in the

name and on behalf of the Company “CLS GERMANY LIMITED”, to all twelve thousand (12'000) newly issued shares with a par value of HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) per share and to fully pay up such shares by a contribution in cash together with the prementioned share premium of TEN MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (10'500'000.- EUR).

The proof of the existence and of the value of the contribution in cash, thus a total amount of TWELVE THOUSAND MILLION EURO (12'000'000.- EUR) has been produced to the undersigned notary, whereas the amount of ONE MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (1'500'000.- EUR) will be allocated to the share capital of the Company and the amount of TEN MILLION FIVE HUNDRED THOUSAND EURO (10'500'000.- EUR) to the share premium account of the Company.

Third resolution

As a consequence of the preceding resolutions, the sole shareholder RESOLVED to amend the first paragraph of article SIX (6) of the Company's Articles of Incorporation as follows:

Art. 6. (first paragraph). “The Company's corporate capital is fixed at THREE MILLION TWO HUNDRED THOUSAND EURO (3'200'000.- EUR) divided then into twentyfive thousand six hundred (25'600) shares with a par value of HUNDRED AND TWENTY-FIVE EURO (125.- EUR) per share, all subscribed and fully paid up.”

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately six thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the proxy holder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«CLS Germany Limited», une société constituée et existant sous le droit anglais et gallois, établie et ayant son siège social au 86 Bondway, GB SW81SF Londres (Royaume-Uni),

dûment représentée par

Madame Sandra CALVARUSO, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu de d'une procuration donnée à Luxembourg, le 9 septembre 2010.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'associée unique de «CLS LUXEMBOURG S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 55 avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 110 163, constituée suivant acte notarié en date du 11 août 2005, lequel acte notarié fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 1386 du 14 décembre 2005. Les statuts de la Société furent modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 30 mars 2009 et publié au Mémorial le 6 mai 2009, sous le numéro 955.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social et agissant en tant que seule associés, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique a DECIDÉ d'augmenter le capital social souscrit de la Société à concurrence d'un montant d'UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1'500'000.- EUR) afin de le porter de son montant actuel d'UN MILLION SEPT CENT MILLE EUROS (1'700'000.- EUR) à TROIS MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (3'200'000.- EUR).

Deuxième résolution

L'associée unique a DECIDÉ de créer et d'émettre douze mille (12.000) nouvelles parts sociales supplémentaires, ayant chacune une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) toutes avec les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes, a souscrire et libérées intégralement en numéraire ensemble avec une prime d'émission totale de DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (10'500'000.- EUR).

Souscription et Paiement

Ensuite est intervenue:

Madame Sandra CALVARUSO, prénommée,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la seule associée, la Société «CLS GERMANY LIMITED», prénommée, en vertu de la procuration susmentionnée,

laquelle mandataire, agissant en sa susdite capacité, a déclaré souscrire, au nom et pour compte de la Société «CLS Germany Limited» toutes les douze mille (12'000) nouvelles parts sociales présentement émises d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR) par part sociale et les libérer intégralement par un apport en numéraire ensemble avec la prédite prime d'émission d'un montant de DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (10'500'000.- EUR).

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport d'un montant total de DOUZE MILLIONS EUROS (12'000'000.- EUR) ont été présentés au notaire soussigné, duquel un montant d'UN MILLION CINQ CENT MILLE EUROS (1'500'000.- EUR) est à allouer au capital social de la Société et le montant de DIX MILLIONS CINQ CENT MILLE EUROS (10'500'000.- EUR) au poste prime d'émission de la Société.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'associée unique aDECIDÉ de modifier le premier alinéa de l'article SIX (6) des statuts de la Société lequel premier alinéa aura désormais la nouvelle teneur suivante:

Art. 6. (premier alinéa). «Le capital social souscrit de la Société est fixé à TROIS MILLIONS DEUX CENT MILLE EUROS (3'200'000.- EUR) divisé en vingt-cinq mille six cents (25'600) parts sociales d'une valeur nominale de CENT VINGT-CINQ EUROS (125.- EUR), toutes souscrites et entièrement libérées.»

Frais

Le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombe à la Société ou qui est mis à charge en raison des présentes s'élève à environ six mille euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la mandataire de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, cette dernière a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. CALVARUSO, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 septembre 2010. Relation: EAC/2010/11288. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010128911/128.

(100147037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Gana S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 138.679.

L'an deux mille dix, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société «GANA S.A.» (la «Société»), une société anonyme avec siège social au 38 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 138.679,

constituée suivant acte notarié dressé en date du 8 mai 2008, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1445 du 11 juin 2008, page 69323.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée demeurant à Luxembourg

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Laurence BARDELLI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Riccardo MORALDI, employé privé, né à Milan (Italie), le 13 mai 1966, domicilié au 40 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, comme seul liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. CIAMPOLI, B. D. KLAPP, L. BARDELLI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 septembre 2010. Relation: EAC/2010/11150. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010128972/67.

(100147206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.696.750,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 142.145.

In the year two thousand and ten, on the twenty-first day of September.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., a private limited liability company established at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, represented by Mr Philippe Jusseau,

here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 20 September 2010,

AND

Shining Nova 5 Holding, a company incorporated under the laws of the Cayman Islands, with registered office at Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, represented by Mr Takehisa Tei,

here represented by Mr Paul Berna, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Tokyo on 20 September 2010,

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 142.145, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx dated 25 September 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2577 of 22 October 2008, amended several times and for the last time by a deed of Maître Martine Schaeffer dated 5 August 2010, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that it may validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR1,681,750 (one million six hundred eighty-one thousand seven hundred fifty euro) by an amount of EUR15,000 (fifteen thousand euro) to an amount of EUR1,696,750 (one million six hundred ninety-six thousand seven hundred fifty euro) by the issuance of 120 (one hundred twenty) new ordinary shares with a par value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each;

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company; and

3. Amendment of the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any manager of the Company and any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg, to proceed, under his/her sole signature, on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR1,681,750 (one million six hundred eightyone thousand seven hundred fifty euro), represented by 13,453 (thirteen thousand four hundred fifty-three) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by an amount of EUR15,000 (fifteen thousand euro) to an amount of EUR1,696,750 (one million six hundred ninety-six thousand seven hundred fifty euro), represented by 13,573 (thirteen thousand five hundred seventy-three) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each, by way of the issuance of 120 (one hundred twenty) new ordinary shares, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each.

Shining Nova 5 Holding expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 120 (one hundred twenty) new ordinary shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash by Lone Star Capital Investments S.à r.l. so that the amount of EUR15,000 (fifteen thousand euro) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, Lone Star Capital Investments S.à r.l. holds 13,573 (thirteen thousand five hundred seventythree) ordinary shares and Shining Nova 5 Holding holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

" **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR1,696,750 (one million six hundred ninety-six thousand seven hundred fifty euro), represented by 13,573 (thirteen thousand five hundred seventy-three) ordinary shares and 1 (one) preferred share, having a nominal value of EUR125 (one hundred and twenty-five euro) each."

Third resolution

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empower and authorise any manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy Luxembourg, to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg on the day indicated above.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French translation. At the request of the appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the proxyholder of the appearing parties, said person appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg,

ONT COMPARU:

Lone Star Capital Investments S.à r.l., une société à responsabilité limitée établie au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, représentée par M. Philippe Jusseau,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le vingt septembre 2010,

ET

Shining Nova 5 Holding, une société établie sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à Codan Trust Company (Cayman) Limited, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, représentée par M. Takehisa Tei,

ici représentée par Me Paul Berna, avocat à la Cour, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo le vingt septembre 2010,

(les Associés)

lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire agissant pour le compte des parties comparantes et le notaire instrumentaire, demeureront attachées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'elles représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF Shining Nova 5 Investments S.à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 142.145, constituée selon acte de Maître Henri Hellinckx du 25 septembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N°2577 du 22 octobre 2008, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois par un acte de Maître Martine Schaeffer du 5 août 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital de la Société de son montant actuel de EUR1.681.750 (un million six cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante euros) par un montant de EUR15.000 (quinze mille euros) à un montant de EUR1.696.750 (un million six cent quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante euros) par voie d'émission de 120 (cent vingt) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune;

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société; et

3. Modification du registre de parts sociales de la Société de façon à refléter les changements effectués ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou salarié d'Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer au nom de la Société, par sa seule signature, pour le compte de la Société, l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société.

Ceci ayant été déclaré, les Associés représentés comme indiqué ci avant, ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR1.681.750 (un million six cent quatre-vingt-un mille sept cent cinquante euros), représenté par 13.453 (treize mille quatre cent cinquante-trois) parts sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par le biais d'une augmentation de EUR15.000 (quinze mille euros) à un montant de EUR1.696.750 (un million six cent quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante euros), représenté par 13.573 (treize mille cinq cent soixante-treize) parts sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune, par voie d'émission de 120 (cent vingt) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune.

Shining Nova 5 Holding renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

Toutes les 120 (cent vingt) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire par Lone Star Capital Investments S.à r.l., de sorte que la somme de EUR15.000 (quinze mille euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, Lone Star Capital Investments S.à r.l. détient 13.573 (treize mille cinq cent soixante-treize) parts sociales ordinaires et Shining Nova 5 Holding détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, les Associés de la Société décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR1.696.750 (un million six cent quatre-vingt-seize mille sept cent cinquante euros), représenté par 13.573 (treize mille cinq cent soixante-treize) part sociales ordinaires et 1 (une) part préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR125 (cent vingt-cinq euros) chacune."

Troisième résolution

Les Associés décident de modifier le registre de parts sociales de la Société afin de refléter les changements effectués ci-dessus et mandatent et autorisent par la présente tout gérant de la Société et tout avocat de Allen & Overy Luxembourg, afin d'effectuer pour le compte de la Société l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre de parts sociales de la Société et de prendre en charge toute formalité en relation avec ce point.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée est clôturée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui parle et comprend l'anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Berna et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41598. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129032/155.

(100146905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Kumna, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 85.140.

Les comptes annuels au 30 avril 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010129013/12.

(100147223) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

3W Power Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 153.423.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 30 août 2010

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de 3W Power Holdings S.A., une société anonyme ayant son siège social à 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, que M. Horst Kayser, administrateur, né le 16 décembre 1960 à Hildesheim, Allemagne, ayant comme adresse professionnelle 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg a été nommé délégué à la gestion journalière de la société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2010.

Pour 3W Power Holdings S.A.

Max Kremer

Référence de publication: 2010129201/16.

(100147166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Land Breeze S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 18, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 148.506.

In the year two thousand ten, on the ninth day of September.

Before Maître Paul DECKER, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared:

Land Breeze II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and organized under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office set at 18 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.836;

here represented by Me Emmanuel REVEILLAUD residing professionally at 20 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

by virtue of a proxy dated September 9th, 2010.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, acting in the here above stated capacity, requested the undersigned notary to state that:

Land Breeze II S.à r.l. (hereafter referred to as the "Sole Unitholder") is the sole unitholder of Land Breeze S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and organized under the laws of Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office set at 18 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 148.506, incorporated by a deed enacted on September 22, 2009, by Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2084 on October 22, 2009, whose articles of incorporation have been amended by a deed enacted on October 29, 2009 by Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2366 on December 3, 2009, also amended by a deed enacted on November 18, 2009 by Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2533 on December 29, 2009, amended by a deed enacted on December 31, 2009 by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 547 on March 13, 2010, amended by a deed enacted on March 10, 2010 by Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 886 on April 29, 2010, and amended by a deed enacted on August 13, 2010 by Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Mondorf-les-Bains, Grand-Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Agenda

1.- Increase of the corporate capital of the Company by a total amount of USD 1,871,302.- (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars) so as to bring from its present amount of USD 81,531,697.(eighty-one million five hundred thirty-one thousand six hundred ninety-seven US Dollars), to the amount of USD 83,402,999.- (eighty-three million four hundred two thousand nine hundred ninety-nine US Dollars) represented by the existing ordinary units and by the issuance of 1,871,302 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two) ordinary units, with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, subject to a payment in kind of an amount of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents);

2.- Subscription of all the additional newly issued units by the Sole Unitholder and payment by a contribution in kind;

3.- Amendment to article 5.1 of the articles of incorporation of the Company in order to reflect the aforementioned corporate capital increase; and

4.- Other business.

The Sole Unitholder took the following resolutions:

First resolution

The Sole Unitholder decides to increase the corporate capital of the Company by an amount of USD 1,871,302.- (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars) so as to bring it from its present amount of USD 81,531,697.(eighty-one million five hundred thirty-one thousand six hundred ninety-seven US Dollars), to the amount

of USD 83,402,999.- (eighty-three million four hundred two thousand nine hundred ninety-nine US Dollars) by the issue of 1,871,302 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two) ordinary units, with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each, to be subscribed for on payment of an amount of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents), the whole amount to be fully paid up through the contribution in kind.

Second resolution

Contributor's Intervention - Subscription - Payment.

Thereupon intervened Me Emmanuel REVEILLAUD, acting in his capacity as duly appointed special attorney of the Sole Unitholder, who declared to subscribe for 1,871,302 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two) ordinary units, with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each and that they are paid up with the amount of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents) by the contribution in kind.

Description of the contribution:

The contribution in kind consisting of the full and complete ownership of the claim held by the Sole Unitholder against the Company, for a total amount of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents) (hereafter referred to as the "Claim"), this Claim being valued by the board of managers of the Company at the total amount of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents) on the basis of a valuation report issued by the Sole Unitholder (hereafter referred to as the "Valuation Report").

Evidence of the contribution's existence:

Proof of the ownership and the value of the Claim have been given to the undersigned notary by a copy of the valuation report issued by the Sole Unitholder attesting the current value and existence of the Claim and its ownership.

Effective implementation of the contribution:

The appearing person declared that:

- the Claim can be contributed to the Company;
- there exist no pre-emption right nor any other right by virtue of which any person may be entitled to demand that the Claim be transferred to him;
- the contribution of the Claim is effective today without qualification and a contribution agreement has already been signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, in order to duly formalise the contribution and to render it effective anywhere and toward any third party; and
- the Claim currently consists of USD 1,871,302.27 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two US Dollars twenty-seven cents).

Board of Managers' intervention:

Thereupon intervened Me Emmanuel REVEILLAUD, duly appointed special attorney of the Company, presenting an extract of the minutes of the board of managers having approved the valuation described above.

In consideration for this contribution, the Company will issue 1,871,302 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two) ordinary units with a par value of USD 1.- (one US Dollar) each to the Sole Unitholder.

Thereupon, the Sole Unitholder resolves to accept the said subscription and payment and the Company will issue 1,871,302 (one million eight hundred seventy-one thousand three hundred two) fully paid-up ordinary units with a par value of USD 1. (one US Dollar) each to the Sole Unitholder.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions and the contribution being fully carried out, the Sole Unitholder decides to amend article 5.1 of the articles of incorporation which can be read as follows:

5.1. "The Corporation's corporate capital is set at USD 83,402,999.- (eighty-three million four hundred two thousand nine hundred ninety-nine US Dollars) represented by 83,402,999 (eighty-three million four hundred two thousand nine hundred ninety-nine) ordinary units in registered form with a par value of USD 1.- (one US dollar) each."

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase have been estimated at about 2,600.-EUR.

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the person appearing, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le neuf septembre.

Par devant Maître Paul DECKER, notaire de résidence à Luxembourg, GrandDuché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Land Breeze II S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et organisée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18 Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.836;

ici représentée par Me Emmanuel REVEILLAUD, demeurant professionnellement au 20, Avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé, datée du 09 septembre 2010.

La procuration restera, après avoir été signée «ne varietur» par le représentant de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme il est dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Land Breeze II S.à r.l. (ci-après dénommée «l'Associé Unique») est l'unique associée de Land Breeze S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et organisée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 18, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 148.506, constituée suivant un acte du 22 septembre 2009, par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2084 du 22 octobre 2009, ces statuts ont été modifiés par un acte du 29 octobre 2009 par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2366 du 3 décembre 2009, ces statuts ont été modifiés par un acte 18 novembre 2009 par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2533 du 29 décembre 2009, ces statuts ont été modifiés par un acte du 31 décembre 2009 par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 547, le 13 mars 2010, ces statuts ont été modifiés par un acte du 10 mars 2010 par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 886 le 29 avril 2010, et ces statuts ont été modifiés par un acte du 13 août 2010 par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, Grand-Duché de Luxembourg, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de USD 1.871.302.- (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 81.531.697.- (quatre-vingt-un millions cinq cent trente-et-un mille six cent quatre-vingt dix-sept dollars américains), à un montant de USD 83.402.999.- (quatre-vingt-trois millions quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf dollars américains) représenté par les parts sociales ordinaires existantes et par l'émission de 1.871.302 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune, moyennant paiement d'un montant de USD 1.871.302,27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents);

2.- Souscription et libération de toutes les parts supplémentaires nouvellement émises par l'Associé Unique par l'apport en nature d'une créance;

3.- Modification de l'article 5.1 des statuts de la Société pour refléter l'augmentation du capital social susmentionnée;

4.- Divers.

L'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de USD 1.871.302.- (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains) pour le porter de son montant actuel de USD 81.531.697.- (quatre-vingt-un millions cinq cent trente-et-un mille six cent quatre-vingt dix-sept dollars américains), à un montant de USD 83.402.999.- (quatre-vingt-trois millions quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf dollars américains), par l'émission de 1.871.302 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux) parts sociales ordinaires, d'une

valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune, à souscrire en contrepartie du paiement d'un montant de USD 1.871.302,27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents), le tout à être entièrement libéré par un apport en nature.

Deuxième résolution:

Intervention de l'apporteur - Souscription – Libération

Est ensuite intervenu Me Emmanuel REVEILLAUD, agissant en sa qualité de mandataire spécial de l'Associé Unique, qui a déclaré souscrire les 1.871.302 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune et de les libérer à hauteur d'un montant de USD 1.871.302, 27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents) par l'apport en nature.

Description de l'apport:

L'apport en nature consiste en la pleine et entière propriété d'une créance détenue par l'Associé Unique à l'égard de la Société, pour un montant total de USD 1.871.302,27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents) (ci-après dénommée comme «la Créance»), cette Créance étant évaluée par le conseil de gérance de la Société à un montant de USD 1.871.302,27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents) sur la base d'un rapport d'évaluation émis par l'Associé Unique (ci-après dénommée «le Rapport d'Evaluation»);

Preuve de l'existence de l'apport:

Preuve de la propriété et de la valeur de la Créance ont été données au notaire instrumentant par une copie du Rapport d'Evaluation émis par l'Associé Unique, attestant du montant actuel et de l'existence de la Créance, et sa propriété.

Réalisation effective de l'apport:

Le comparant déclare que:

- la Créance peut être transférée à la Société;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autre droit en vertu desquels une personne pourrait être fondée à demander le transfert de la Créance;
- le transfert de la Créance est effectif aujourd'hui sans qualification et une convention de cession est déjà signée, preuve en a été donnée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, aux fins de formaliser le transfert et de le rendre effectif en tous lieux et vis-à-vis de tous tiers; et
- la Créance s'élève aujourd'hui à un montant de USD 1.871.302,27 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux dollars américains vingt sept cents).

Intervention du conseil de gérance:

Est alors intervenu Me Emmanuel REVEILLAUD, en sa qualité de mandataire spécial de la Société, présentant un extrait du procès-verbal du conseil de gérance de celle-ci approuvant l'évaluation décrite ci-dessus.

En contrepartie de cet apport, la Société émettra 1.871.302 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux) parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune à l'Associé Unique.

L'Associé Unique accepte alors ladite souscription et libération et émet et alloue 1.871.302 (un million huit cent soixante-et-onze mille trois cent deux) parts sociales ordinaires entièrement payées, d'une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune, à l'Associé Unique.

Troisième résolution

En conséquence des déclarations et des résolutions qui précèdent, et l'apport ayant été pleinement accompli, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui peut être lu comme suit:

5.1. «Le capital social est fixé à USD 83.402.999.- (quatre-vingt-trois millions quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf dollars américains) représenté par 83.402.999 (quatre-vingt-trois millions quatre cent deux mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf) de parts sociales ordinaires sous forme nominative ayant une valeur nominale de USD 1.- (un dollar américain) chacune.»

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital ont été estimés à environ 2.600.-EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucune demande supplémentaire de discussion n'ayant lieu, la réunion s'achève.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu et traduit en un langage connu du comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état civil et domicile, ledit comparant a signé avec le notaire, le présent acte en original.

Signé: E. REVEILLAUD; P.DECKER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 17 septembre 2010. Relation: LAC/2010/40587. Reçu 75.-€ (soixante-quinze Euros).

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivré au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg,

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129023/222.

(100146868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

ING PFCE Top Holdco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.151.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 95.703.

In the year two thousand and ten, on the twenty-first of September,

Before US Maître Martine SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ING Real Estate PFCE Management Limited, a partnership governed by the laws of Guernsey, having its registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered at the Guernsey Register under the number 37726, acting in its capacity as General Partner of "ING Property Fund Central Europe LP", a limited partnership governed by the laws of Guernsey, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey GY1 3QL, registered at the Guernsey Registry under the number 399, hereby represented by Mrs Isabel DIAS, employee, with professional address in L-1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, by virtue of a proxy given in Guernsey on September 20th, 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall be annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, acting in its capacity as the sole shareholder, has requested the undersigned notary to enact the following:

The appearing party is the sole partner of "ING PFCE Top Holdco S.à r. l.", société à responsabilité limitée, with registered office in L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey, incorporated by deed of Me Jean-Joseph WAGNER, residing in Sanem on September 12th, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1065 of October 14th, 2003, and modified last time by deed of Me Martine SCHAEFFER, residing in Luxembourg, on August 2nd, 2010, not yet published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The capital of the company is fixed at one million one hundred eighteen thousand euro (1.118.000.-EUR) represented by one thousand one hundred eighteen (1.118) shares, with a nominal value of one thousand euro (1.000.-EUR) each, entirely paid in.

The appearing party takes the following resolutions:

First resolution

The appearing sole shareholder resolves to increase the corporate share capital by an amount of thirty-three thousand euro (33.000.-EUR), so as to raise it from its present amount of one million one hundred eighteen thousand euro (1.118.000.-EUR) to one million one hundred fifty-one thousand euro (1.151.000.-EUR), by issuing thirty-three (33) new shares with a par value of one thousand euro (1000.-EUR) each, having the same rights and obligations as the existing parts.

Subscription and Liberation

The appearing sole shareholder declares to subscribe to the thirtythree (33) new shares and to pay them up, fully in cash, at its par value of one thousand euro (1.000.-EUR), together with a total issued premium of five hundred euro (500.-EUR) so that the amount of thirtythree thousand five hundred euro (33.500.-EUR) is at the free disposal of the Company, proof of which has been given to the undersigned notary.

Second resolution

The sole shareholder resolves to amend article 6 of the articles of incorporation, so as to reflect the increase of capital, which shall henceforth have the following wording:

" **Art. 6.** The capital is set at one million one hundred fifty-one thousand euro (1.151.000.-EUR) represented by one thousand one hundred fifty-one (1.151) shares of a par value of one thousand euro (1000.-EUR) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states that upon request of the above appearing party, this deed is worded in English followed by a French translation and that in case of any divergence between the English and the French text, the English text shall be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the appearing persons, the appearing persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française

L'an deux mille dix, le vingt et un septembre,

Par-devant Nous Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

ING Real Estate PFCE Management Limited, une société constituée sous le droit de Guernesey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY13QL, inscrite au Registre de Guernesey sous le numéro 37726, agissant en sa qualité de General Partner de «ING Property Fund Central Europe LP», un «limited partnership» régie par le droit de Guernesey, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernesey GY13QL, inscrit au Registre de Guernesey sous le numéro 399, ici représentée par Madame Isabel DIAS, employée, avec adresse professionnelle à L1750 Luxembourg, 74, avenue Victor Hugo, en vertu d'une procuration délivrée à Guernesey, le 20 septembre 2010.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, agissant en sa qualité d'associée unique, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

La société comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée «ING PFCE Top Holdco S.à r.l.», avec siège social à L-2163 Luxembourg, 40, Avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par Me Jean-Joseph WAGNER, de résidence à Sanem, en date du 12 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1065 du 14 octobre 2003, dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Me Martine SCHAEFFER, de résidence à Luxembourg en date du 2 août 2010, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le capital social de la société est fixé à un million cent dix-huit mille euros (1.118.000.-EUR) représenté par mille cent dix-huit (1.118) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1.000.-EUR) chacune.

L'associée unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de trente-trois mille euros (33.000.-EUR) afin de le porter de son montant actuel de un million cent dix-huit mille euros (1.118.000.EUR) à un million cent cinquante et un mille euros (1.151.000.-EUR), par l'émission de trente-trois (33) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.-EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Souscription et Libération

Et à l'instant, les trente-trois (33) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille euros (1.000.-EUR) ont été souscrites par l'associé unique et entièrement libérée en espèces, ensemble avec une prime d'émission totale de cinq cents (500.-EUR) de sorte que le montant de trente-trois mille cinq cents euros (33.500.-EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il a été justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

L'associée décide, suite à la résolution précédemment prise, de modifier l'article 6 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à un million cent cinquante et un mille euros (1.151.000.-EUR) représenté par mille cent cinquante et une (1.151) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (1000.EUR) chacune."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires de la partie comparante, connus du notaire par noms, prénoms usuels, état et demeure, ils ont signé avec le notaire la présente minute.

Signé: I. Dias et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41594. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129004/104.

(100146933) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Lasting Placement Holding SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 72.246.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait

Il résulte d'un acte d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (clôture de liquidation) de la société «LASTING PLACEMENT HOLDING S.A.», reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 22 septembre 2010, enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 27 septembre 2010. Relation : EAC/2010/11460.

- que la société «LASTING PLACEMENT HOLDING S.A.» (la «Société»), société anonyme, établie et ayant son siège social au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 72 246,

constituée suivant acte du notaire soussigné du 25 octobre 1999 et publié au Mémorial C numéro 999 du 27 décembre 1999,

se trouve à partir de la date du 22 septembre 2010 définitivement liquidée,

l'assemblée générale extraordinaire prémentionnée faisant suite à celle du 17 août 2010 aux termes de laquelle la Société a été dissoute anticipativement et mise en liquidation avec nomination d'un liquidateur, en conformité avec les article 141 et suivants de la Loi du 10 août 1915. concernant les sociétés commerciales, telle qu'amendée, relatifs à la liquidation des sociétés.

- que les livres et documents sociaux de la Société dissoute seront conservés pendant le délai légal (5 ans) au siège social de la Société dissoute, en l'occurrence au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129028/27.

(100147244) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

La Cuisine de Pékin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 77, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 75.787.

—
Le bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA CUISINE DE PEKIN S.A.

Référence de publication: 2010129026/10.

(100147271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Roosevelt International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 118.593.

—
EXTRAIT

La soussignée atteste par la présente que suivant la (les) décision(s) de l'Assemblée Générale Extra-ordinaire du 30 juin 2010 à 15.00 h

a été nommé gérant unique Monsieur Johannes G. BROM, né le 13 novembre 1964 à Apeldoorn, Pays-Bas, demeurant Molenbeemden 72, NL-5461 BE Veghel, Pays-Bas

à effet du 1^{er} juillet 2010
en remplacement de Monsieur Jan Herman VAN LEUVENHEIM.

Le 27 août 2010.

ROOSEVELT INTERNATIONAL SARL

Johannes G. BROM

Gérant unique

Référence de publication: 2010129130/18.

(100147198) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Leonardo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 145.137.

L'an deux mille dix, le quinze septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société «LEONARDO S.A.» (la «Société»), une société anonyme avec siège social au 38 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 145 137,

constituée suivant acte notarié dressé en date du 12 février 2009, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 704 du 1 avril 2009.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Mademoiselle Annalisa CIAMPOLI, employée privée demeurant à Luxembourg

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Laurence BARDELLI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée

ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées «ne varietur» par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Mise en liquidation de la société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.
- 3.- Décharge aux administrateurs et au commissaire.
- 4.- Divers.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation avec effet immédiat.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer Monsieur Riccardo MORALDI, employé privé, né à Milan (Italie), le 13 mai 1966, domicilié au 40 avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, comme seul liquidateur de la Société.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Quatrième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire de la Société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au jour de la présente assemblée générale.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. CIAMPOLI, B. D. KLAPP, L. BARDELLI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 20 septembre 2010. Relation: EAC/2010/11149. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010129030/66.

(100147180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Luxsar Soparfi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 2, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 154.378.

L'an deux mille dix, le vingt septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

s'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de «LUXSAR SOPARFI S.A.» (la «Société»), une société anonyme régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social actuel au 2 rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg, constituée, suivant acte dressé par le notaire soussigné à la date du 15 juillet 2010, en voie de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial»).

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 154 378. Les statuts de la Société ne furent plus modifiés depuis.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Ruth DONKERSLOOT, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Annie DRUANT, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée «ne varietur» par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

-Transfert du siège social de la Société du 2 du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg au 2 rue Pletzer, L-8080 Bertrange et modification afférente de l'article QUATRE (4), premier alinéa des statuts de la Société.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité la seule résolution suivante:

Résolution

L'Assemblée DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société du 2 rue du Fort Wallis, L-2714 Luxembourg au 2 rue Pletzer, L-8080 Bertrange et DECIDE en conséquence de modifier l'article QUATRE (4) premier alinéa des statuts de la Société lequel alinéa se lira désormais comme suit:

Art. 4. (premier alinéa).

«Le siège social est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg au nouveau siège social de la Société.

Les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: R. DONKERSLOOT, B.D. KLAPP, A. DRUANT, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 septembre 2010. Relation: EAC/2010/11294. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010129037/53.

(100147221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Mad Art Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 106, avenue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.655.

Procès-verbal (décision des associés du 15.06.2010)

L'an deux mil dix, le 6 juin à Bascharage,

Madame Christiane ZIZZA-THOMA, Monsieur Rocco ZIZZA, Madame Pascale CORDEIRO FONSECA-LEFEVRE et Monsieur Carlos Manuel CORDEIRO FONSECA agissant en qualité d'associés de la société référencée ci-dessus, déclare prendre la décision suivante:

Première et unique décision

Transfert du siège social de la société au 106, avenue de Luxembourg, L-4940 Bascharage.

De ceci, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Référence de publication: 2010129047/15.

(100147260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

P& B Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 136.358.

Il est porté à la connaissance de tous, que le gérant de la société, à savoir Victoria Management Services S.A. a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 28 septembre 2010.

Fait à Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Maitland Luxembourg S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2010129102/12.

(100147234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Logistique Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 135.529.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 23 septembre 2010 que les actionnaires de la société ont pris note de la démission de Monsieur Manlio TEDESCO en tant qu'administrateur, effective au 31 mai 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2010.

LOGISTIQUE INVESTISSEMENTS S.A.

Représentée par M. Matthijs BOGERS

Administrateur

Référence de publication: 2010129908/16.

(100147194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Nexar Capital Group, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 56.321,23.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 146.464.

—
TRANSFERTS DE PARTS

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales, signé en date du 3 mai 2010, que

- Monsieur Arié Assayag a transféré 647.963 parts sociales à Monsieur Bernard Kalfon.

Il résulte en outre de plusieurs contrats de transferts de parts sociales, signés en date du 20 août 2010, que

- Monsieur Arié Assayag a transféré 137.760 parts sociales à Monsieur Paulo Baia;

- Monsieur Eric Attias a transféré 46.007 parts sociales à Monsieur Paulo Baia;

- Monsieur Bernard Kalfon a transféré 84.256 parts sociales à Monsieur Paulo Baia.

Suite à ces transferts, les parts de la Société sont dorénavant réparties comme suit:

Monsieur Arié Assayag	1.859.024	parts sociales
Monsieur Eric Attias	1.463.191	parts sociales
Monsieur Bernard Kalfon	1.053.447	parts sociales
Monsieur Paulo Baia	436.987	parts sociales
Aquiline Financial Services Fund (Offshore) L.P.	293.445	parts sociales
Aquiline Dragon Fund Offshore L.P.	526.029	parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2010.

NEXAR CAPITAL GROUP

Signature

Référence de publication: 2010129086/26.

(100146934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Texas Instruments International Holding Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 33.336.600,00.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 137.048.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129162/11.

(100147124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Trimline S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 29.944.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010129178/10.

(100147225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Sivry SpF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 18.252.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22/09/2010 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du commissaire sortants, à savoir Messieurs GILLET Etienne, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, JACQUEMART Laurent, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, MARECHAL Joel, 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX S A.R.L., 3A, Boulevard du Prince Henri, L-1724 LUXEMBOURG en tant que commissaire aux comptes.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2016

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010129149/17.

(100147157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

SV Immo S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clemency, 9, rue Basse.
R.C.S. Luxembourg B 138.161.

Extrait du conseil d'administration du 27 septembre 2010

Suite à son conseil d'administration tenu le 27 septembre 2010, SV Immo S.A. indique que le représentant permanent de son administrateur Flexoffice SàRL est Mr. Philippe Vanderhoven, né le 2 juillet 1971 à Rocourt, résidant professionnellement 9, Rue Basse, L-4963 Clemency.

Clemency, le 27 septembre 2010.

Pour extrait conforme

SV SERVICES S.à.r.l

9, rue basse

L-4963 CLEMENCY

Signature

Référence de publication: 2010129159/17.

(100147272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Texas Instruments International Management Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 114.250.300,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 134.917.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 27 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129163/11.

(100147125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Tabiadasc Real Estate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 85.240.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TABIADASC REAL ESTATE S.A.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2010129170/11.

(100147120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Vintners Propco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 636.925,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 129.506.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 59693 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010129185/11.

(100147251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

SMIM Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 133.877.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 août 2010

La société Fidex Audit S. à r.l., 21, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, est nommée nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Eurocomptes S.A.

Le mandat du nouveau commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour SMIM EUROPE S.A.
Société Anonyme
SOFINEX S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2010129941/17.

(100147263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Play City I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.
R.C.S. Luxembourg B 155.665.

STATUTS

L'an deux mille dix, le quinze septembre

Par devant Maître Aloyse BIEL, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

La société SOFABEI S.A., avec siège social à L-4301 Esch-sur-Alzette, 97 rue Michel Rodange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés B.116650, ici représentée par ses deux administrateurs-délégués: Monsieur Fabrizio BEI, indépendant, demeurant à L-4336 Differdange, 26 rue St. Nicolas, et Monsieur Christian FASSBINDER, indépendant, demeurant à L-4412 Belvaux, 23 rue des Alliés, ayant le pouvoir d'engager la prédite société par leurs signatures conjointes.

Laquelle société comparante a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle constitue par les présentes.

Art. 1^{er}.

Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère unipersonnel de la société.

Art. 2.

La société a pour objet le développement d'un centre d'activité pour personnes physiques, pouvant comporter l'exploitation d'un débit de boissons alcooliques et non alcooliques, d'un restaurant, et d'un take-out, ainsi que l'achat et la vente de toutes marchandises.

D'une façon générale, elle peut faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou tout autre similaire ou connexe, ou susceptible d'en favoriser le développement.

Art. 3.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4.

La société prend la dénomination de "PLAY CITY I S.à r.l."

Art. 5.

Le siège social est établi à Esch-sur-Alzette.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'associé unique.

Art. 6.

Le capital social est fixé à DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500.-) divisé en CENT PARTS SOCIALES (100) de CENT VINGT-CINQ EUROS (EUR 125.-) chacune.

Art. 7.

Les CENT PARTS SOCIALES (100) parts sociales sont souscrites en espèces par l'associé unique.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (EUR 12.500) est dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Art. 8.

Toutes cessions entre vifs de parts sociales détenues par l'associé unique comme leur transmission par voie de succession ou en cas de liquidation de communauté de biens entre époux, sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles dans ce même cas à des non-associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être dans le même cas transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

En cas de cession, la valeur d'une part est évaluée sur base des trois derniers bilans de la société.

Art. 9.

Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer d'aucune manière dans les actes de son administration. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan et inventaire de la société.

Art. 10.

La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associé ou non, nommés et révocables à tout moment par l'associé unique qui en fixe les pouvoirs et les rémunérations.

Art. 11.

L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 12.

Chaque année le trente et un décembre les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Les produits de la société, constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissement et charges constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde est à la libre disposition de l'associé unique.

Art. 13.

Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, l'associé se réfère aux dispositions légales.

DISPOSITION TRANSITOIRE

Exceptionnellement le premier exercice commence aujourd'hui et finit le trente et un décembre 2010.

Frais

L'associé a évalué le montant des frais, dépenses, rémunération et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution à environ HUIT CENTS SOIXANTE-DIX EUROS (EUR 870.-) .

Les frais et honoraires des présentes sont à charge de la société. Elle s'engage solidairement ensemble avec les comparants au paiement desdits frais.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare aussi avoir informé les comparants au sujet des formalités d'ordre administratif nécessaires en vue de l'obtention d'une autorisation d'établissement préalable à l'exercice de toute activité.

Décisions

Et l'associée a pris les résolutions suivantes:

Est nommé gérant technique de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Christian FASSBINDER, prèdit.

Est nommé gérant administratif de la société, pour une durée indéterminée:

Monsieur Fabrizio BEI, prèdit.

La société sera valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des deux gérants.

L'adresse du siège social de la société est établie à L-4306 Esch-sur-Alzette, 97, rue Michel Rodange.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Bei; Fassbinder , Biel A.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 septembre 2010. Relation: EAC/ 2010/ 11062. Reçu: soixante-quinze euros 75,00.-
€

Le Receveur (signé): Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux parties sur demande pour servir à des fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129115/103.

(100147218) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

D'Ieteren Car Rental S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 135.689.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 09 juillet 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 02 août 2010.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010129999/13.

(100147556) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2010.

**Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MLArg Real Estate 2 properties S.à r.l.).**

Capital social: EUR 328.100,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.475.

—
In the year two thousand and ten, on the sixteenth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.704, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

2) MLArg Real Estate 1, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.699, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

3) MLArg Real Estate 2, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.700, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

4) MLArg Real Estate 3, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.701, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

5) MLArg Real Estate 4, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.702, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

6) MLArg Real Estate 5, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.703, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

7) MLArg Real Estate 6, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.525, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

8) MLArg Real Estate 7, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.518, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

9) MLArg Real Estate 8, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.524, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the partners of MLArg Real Estate 2 properties SARL (the "Company") having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.475 and incorporated by an agreement signed under private seal, in Luxembourg on February 7th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 25th, 2007 under number 974. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 18th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 30th, 2009 under number 209.

The partners hold all the three thousand two hundred and eightyone (3,281) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, representing the entire share capital of three hundred twenty-nine thousand one hundred euro (EUR 328,100), so that the following resolution can valably be taken.

The partners requested the undersigned notary to record the following resolution:

First resolution

The sole partner decides to accept the resignations of Mrs Amy KELLY and Mr John KATZ and to grant them entire discharge for the execution of their mandates as of September 10th, 2010.

The sole partner decides to appoint as new manager as of September 10th, 2010 for an unlimited period:

Mr Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, born in Bochum (Germany) on July 11th, 1975, professionally residing at Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, as class A manager.

Second resolution

The partners resolve to change the name of the Company from MLArg Real Estate 2 properties SARL to "Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l." and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

Art. 1. Name. The name of the company is "Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Estimated cost

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.704, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

2) MLArg Real Estate 1, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.699, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

3) MLArg Real Estate 2, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.700, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

4) MLArg Real Estate 3, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.707, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

5) MLArg Real Estate 4, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.702, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

6) MLArg Real Estate 5, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.703, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

7) MLArg Real Estate 6, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.525, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

8) MLArg Real Estate 7, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.518, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

9) MLArg Real Estate 8, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.524, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme précédé, déclarent être les associés de MLArg Real Estate 2 properties SARL (la «Société») ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.475 et constituée suivant un accord sous seing privé signé à Luxembourg, le 7 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 mai 2007 sous le numéro 974. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 janvier 2009 sous le numéro 209.

Les associés détiennent toutes les trois mille deux cent quatre-vingtun (3.281) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100.-EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de trois cent vingt-huit mille cent euros (328.100.-EUR), de sorte que la résolution suivante peut être valablement prise.

Les associés ont requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter les démissions de Madame Amy KELLY et Monsieur John KATZ, et leur confère entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 10 septembre 2010.

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant à compter du 10 septembre 2010 pour une durée indéterminée:

Monsieur Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, né à Bochum (Allemagne), le 11 juillet 1975, demeurant professionnellement au Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, en qualité de gérant de classe A.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer le nom de la Société de MLArg Real Estate 2 properties SARL en «Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l.» et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est "Arg Real Estate 2 Properties S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille euros (1.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Strietzel et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41060. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129065/170.

(100146871) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Tasmania Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 107.115.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and ten, on the twenty-first of September.

Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand-Duchy of Luxembourg),

there appeared:

“DUBAI INTERNATIONAL CAPITAL L.L.C.”, a limited liability company incorporated in the Emirate of Dubai, governed by the Federal Law N°8 of 1984 concerning Commercial Companies as amended, registered with the commercial registry of the United Arab Emirates under number 69184, with registered office at Emirates Towers, 43rd Floor, Dubai, United Arab Emirates,

here represented by Mr Vincent GOY, company director, with professional address at 68-70 boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy after having been signed “ne varietur” by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to enact that:

- the company “TASMANIA LUXEMBOURG S.à r.l.”, having its registered office at L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 107 115 (hereinafter “the Company”), has been incorporated pursuant to a notarial deed enacted on 30 March 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 783 of 05 August 2005.

- the corporate capital of the Company is fixed at twelve thousand nine hundred and ninety-six Pounds Sterling (GBP 12.996.-) divided into seven hundred and twenty-two (722) shares. Each issued share has a nominal value of eighteen Pounds Sterling (GBP 18.-) and is fully paid up;

- it is the sole member of the Company;

- in its capacity as sole member of the Company, it has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company and to put it into liquidation;

- the Company’s activities have ceased;

- the sole member is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company;

- following the above-resolutions, the Company’s liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company’s managers are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there should be proceeded to the cancellation of all issued units;

- all books and documents of the Company shall be kept for the legal duration of five years at the Company’s former registered office.

The undersigned notary, who understands and speaks English, hereby states that at the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on the request of the same person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn-up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the latter signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L’an deux mille dix, le vingt et un septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

«DUBAI INTERNATIONAL CAPITAL L.L.C.», une société à responsabilité limitée (“limited liability company”) constituée dans l’Émirat de Dubaï, régie par la Loi Fédérale N°8 de 1984 concernant les Sociétés Commerciales telle que modifiée, inscrite au registre du commerce des Émirats Arabes Unis sous le numéro 69184, ayant son siège social à Emirates Towers, 43rd Floor, Dubaï, Émirats Arabes Unis,

ici représentée par Monsieur Vincent GOY, directeur de société, avec adresse professionnelle au 68-70, boulevard de Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, a demandé au notaire d'acter que:

- la société à responsabilité limitée «TASMANIA LUXEMBOURG S.à r.l.», ayant son siège social au L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107 115 (ci-après, la Société»), a été constituée suivant acte notarié dressé le 30 mars 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 783 du 05 août 2005 ;

- le capital social de la Société s'élève à douze mille neuf cent quatre-vingt-seize Livres Sterling (GBP 12.996,-) représenté par sept cent vingt-deux (722) parts sociales. Chaque part sociale a une valeur nominale de dix-huit Livres Sterling (GBP 18,-) et est entièrement libérée ;

- elle est l'associée unique de la Société ;

- en sa qualité d'associée unique de la Société, elle a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associée unique est donc investie de tout l'actif de la Société et s'engage à régler tout le passif éventuel de la Société dissoute;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société;

- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales émises;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à l'ancien siège social de la Société.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française et, à la requête de la même personne, en cas de divergence entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes..

Et lecture faite à la personne comparante, cette dernière a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. GOY, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 septembre 2010. Relation: EAC/2010/11313. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2010129161/84.

(100146941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

**Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MLArg Real Estate 4 properties SARL).**

Capital social: EUR 268.900,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 125.477.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.704, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

2) MLArg Real Estate 1, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.699, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

3) MLArg Real Estate 2, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.700, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

4) MLArg Real Estate 3, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.701, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September, 2010;

5) MLArg Real Estate 4, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.702, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

6) MLArg Real Estate 5, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.703, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

7) MLArg Real Estate 6, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.525, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

8) MLArg Real Estate 7, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.518, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

9) MLArg Real Estate 8, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.524, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the partners of MLArg Real Estate 4 properties SARL (the "Company") having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.477 and incorporated by an agreement signed under private seal, in Luxembourg on February 7th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 25th, 2007 under number 973. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 18th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on February 2nd, 2009 under number 223.

The partners hold all the two thousand six hundred and eighty-nine (2,689) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, representing the entire share capital of two hundred sixty-eight thousand nine hundred euro (EUR 268,900), so that the following resolution can valably be taken.

The partners requested the undersigned notary to record the following resolution:

First resolution

The sole partner decides to accept the resignations of Mrs Amy KELLY and Mr John KATZ and to grant them entire discharge for the execution of their mandates as of September 10th, 2010.

The sole partner decides to appoint as new manager as of September 10th, 2010 for an unlimited period:

Mr Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, born in Bochum (Germany) on July 11th, 1975, professionally residing at Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, as class A manager.

Second resolution

The partners resolve to change the name of the Company from MLArg Real Estate 4 properties SARL to "Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l." and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" Art. 1. Name. The name of the company is "Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Estimated cost

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.704, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

2) MLArg Real Estate 1, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.699, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

3) MLArg Real Estate 2, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.700, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

4) MLArg Real Estate 3, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.707, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

5) MLArg Real Estate 4, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.702, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

6) MLArg Real Estate 5, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.703, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

7) MLArg Real Estate 6, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.525, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

8) MLArg Real Estate 7, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.518, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

9) MLArg Real Estate 8, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.524, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme précédé, déclarent être les associés de MLArg Real Estate 4 properties SARL (la «Société») ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.477 et constituée suivant un accord sous seing privé signé à Luxembourg, le 7 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 mai 2007 sous le numéro 973. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire

en date du 18 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 2 février 2009 sous le numéro 223.

Les associés détiennent toutes les deux mille six cent quatre-vingtneuf (2.689) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100.-EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de deux cent soixante-huit mille neuf cents euros (268.900.-EUR), de sorte que la résolution suivante peut être valablement prise.

Les associés ont requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter les démissions de Madame Amy KELLY et Monsieur John KATZ, et leur confère entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 10 septembre 2010.

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant à compter du 10 septembre 2010 pour une durée indéterminée:

Monsieur Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, né à Bochum (Allemagne), le 11 juillet 1975, demeurant professionnellement au Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, en qualité de gérant de classe A.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer le nom de la Société de MLArg Real Estate 4 properties SARL en «Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l.» et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est "Arg Real Estate 4 Properties S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille euros (1.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Strietzel et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41062. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129068/170.

(100146872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Vintners Propco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 636.925,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 129.506.

In the year two thousand and ten, on the ninth of September.

Before the undersigned, Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared

"Vintners Bidco SCA, a Luxembourg partnership limited by shares (société en commandite par actions), having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 128279, here represented by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given on 27 August 2010.

The said proxy, signed "ne varietur" by the proxyholder of the party appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "Vintners Propco S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 129506 (the "Company"), incorporated pursuant to a notarial deed dated 8 June 2007, whose articles of incorporation (the "Articles") were published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") on 20 August 2007 number 1757 page 84296. The Articles have been amended for the last time on 24 June 2007 pursuant to a notarial deed published in the Mémorial on 8 November 2007 number 2541 page 121940.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to change the accounting year end of the Company to 31 December with effect as from the incorporation of the Company. The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31 December 2007.

Second resolution

As a consequence of the above-mentioned resolution, article 14.1 and the transitory provisions of the Articles are amended with immediate effect and now read as follows:

" **14.1.** The Company's financial year starts on the 1st January and ends on the 31st December of each year.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 31st December 2007."

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by her name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille dix, le neuf septembre,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

"Vintners Bidco SCA", une société en commandite par actions constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128279, ici représentée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 27 août 2010.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique ("Associé Unique") de «Vintners Bidco S.à r.l.», une société à responsabilité limitée constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129506 (la "Société"), constituée suivant acte reçu par acte notarié en date du 8 juin 2007, et dont les statuts (les "Statuts") furent publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") le 20 août 2007 numéro 1757 page 84296. Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 24 juin 2007 par un acte du notaire soussigné, publié au Mémorial le 8 novembre 2007 numéro 2541 page 121940.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la clôture de l'année sociale de la Société au 31 décembre avec effet en date de constitution de la Société. La première année comptable commençant le jour de la constitution de la Société et se terminant le 31 décembre 2007.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution mentionnée ci-dessus, l'article 14.1 et la disposition transitoire des Statuts sont modifiés avec effet immédiat et se liront désormais comme suit:

" **14.1.** L'année sociale commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année."

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2007."

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 10 septembre 2010. Relation: LAC/2010/39538. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 21 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129184/84.

(100147181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Intertravel Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123-125, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 107.466.

Statuts coordonnés, suite à une assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 22 juin 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 21 juillet 2010.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2010130030/13.

(100147550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2010.

Boucherie Kirsch S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8472 Eischen, 33, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 29.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Centrale du Luxembourg S.A.

Signature

Référence de publication: 2010129315/11.

(100147119) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Veneluxe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 144.666.

Extrait du procès verbal du Conseil d'Administration du 28 septembre 2010

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société VENELUXE S.A. tenue à Luxembourg, le 28 septembre 2010, que:

- décision a été prise de transférer le siège social du 34A, Bld. Grande Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg au 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010129187/14.

(100147264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Wing-Li S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7513 Mersch, 3, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 155.664.

—
STATUTS

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par-devant Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch.

ONT COMPARU:

1. Madame Xueqin LI, cuisinière, né à Guangxi (Chine) le 30 septembre 1976, demeurant à L-1450 Luxembourg, 59, Côte d'Eich.

2. Monsieur Ka Wing YUEN, cuisinier, né à Hong Kong (Chine) le 12 mai 1977, demeurant à L-1725 Luxembourg, 3, rue Henri VII.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives et par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un restaurant avec débit de boissons alcooliques et non alcooliques.

La société pourra effectuer toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales industrielles et financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société prend la dénomination de «WING-LI S.à r.l.» société à responsabilité limitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Mersch.

Art. 5. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,00), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,00) chacune.

Chaque part donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les cessions de parts sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Toutefois, elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiée à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément aux dispositions de l'article (1690) du Code Civil.

Art. 8. La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

Art. 9. Les créanciers personnels, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et à tout moment révocables par l'assemblée des associés. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance.

L'acte de nomination fixera l'étendue des pouvoirs et la durée des fonctions du ou des gérants.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui/eux au nom de la société.

Art. 13. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 14. Chaque année, au trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 15. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 16. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales, amortissements et moins-values jugés nécessaires ou utiles par les associés, constitue le bénéfice net de la société.

Après dotation à la réserve légale, le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu par les présents statuts, les associés se réfèrent et se soumettent aux dispositions légales.

Souscription et libération

Les CENT (100) parts ont été souscrites comme suit:

1. Madame Xueqin LI, prénommée, cinquante parts sociales	50
2. Monsieur Ka Wing YUEN, prénommé, cinquante parts sociales	50
TOTAL: cent parts sociales	100

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire à un compte bancaire, de sorte que la somme de DOUZE MILLE CINQ CENTS EUROS (€ 12.500,00) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire.

Exercice social

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille dix.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de neuf cents euros (EUR 900,00).

Décision des associés

Les comparants, représentant la totalité du capital social, ont ensuite pris à l'unanimité les décisions suivantes:

- 1.- Le nombre de gérants est fixé à deux.
- 2.- Sont nommés gérants pour une durée indéterminée:
 - Madame Xueqin LI, prénommée, gérant technique.
 - Monsieur Ka Wing YUEN, prénommé, gérant administratif.

La société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

- 3.- Le siège social de la société est fixé à L-7513 Mersch, 3, rue d'Arlon.

Remarque

L'attention des comparants a été attirée par le notaire instrumentaire sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations requises afin d'exercer les activités telles que décrites à l'article deux des présentes.

Dont acte, fait et passé à Mersch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: X. LI, K. YUEN, M. LECUIT.

Enregistré à Mersch, le 20 septembre 2010. Relation: MER/2010/1686. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): A. MULLER.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129195/94.

(100147214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

**QM Partnership 5, S.e.c.s., Société en Commandite simple,
(anc. MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s.).**

Capital social: EUR 5.100,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.848.

—
In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. MLAMGP, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 458,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on 15 September 2010,

2. MLAM 1, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 468,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

3. MLAM 2, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 469,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

4. MLAM 3, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 470,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

5. MLAM 4, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 471,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

6. MLAM 5, a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116 462,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the partners of MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s. (the "Company"), a société en commandite simple incorporated under the law of the Grand-Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116848, established by and between its partners under private seal on May 24th, 2006 pursuant to a limited partnership agreement whose excerpts have been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 1543 of August 12th, 2006. The articles of incorporation have not been amended since.

The partners hold all the fifty-one (51) units of one hundred Euro each, representing the entire share capital of five thousand one hundred Euro (EUR 5.100.-).

The partners requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The partners resolve to change the name of the Company from MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s. to QM Partnership 5, S.e.c.s and to consequently amend article 2 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

“ **Art. 2. Formation.** The parties hereby establish among themselves a limited corporate partnership (société en commandite simple) regulated by the laws of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and the present Agreement, under the name “QM Partnership 5, S.e.c.s.” (the Partnership). “

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1.000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

1. MLAMGP, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116458,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

2. MLAM 1, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116468,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

3. MLAM 2, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116469,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

4. MLAM 3, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116470,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

5. MLAM 4, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116471,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

6. MLAM 5, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 116462,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme prédécrit, déclarent être les associés de MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s. (la «Société»), une société en commandite simple de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B116848, constituée par et entre ses associés, sous seing privé le 24 mai 2006, en vertu d'un pacte de société en commandite simple (le Pacte) dont les extraits ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1543 du 12 août 2006. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Les associés détiennent toutes les cinquante et une (51) unités de cent Euros (EUR 100.-) chacune, représentant la totalité du capital social de cinq mille cent Euros (EUR 5.100.-), de sorte que les résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Les associés ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

113462

Première résolution

Les associés décident de changer le nom de la Société de MLAMGP 5 Partnership, S.e.c.s. en "QM Partnership 5, S.e.c.s." et de modifier l'article 2 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Formation.** Par le présent Acte, les Parties établissent entre elles une société en commandite simple régie par les lois du Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), et par le présent Acte sous le nom QM Partnership 5, S.e.c.s (la Société).»

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille euros (EUR 1.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Strietzel et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 septembre 2010. LAC/2010/41027. Reçu soixante-quinze euros (75.-€)

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129078/131.

(100147135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

**Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MLArg Real Estate 5 properties S.à r.l.).**

Capital social: EUR 348.100,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 125.478.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth of September.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.704, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;
- 2) MLArg Real Estate 1, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.699, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;
- 3) MLArg Real Estate 2, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.700, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;
- 4) MLArg Real Estate 3, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.701, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;
- 5) MLArg Real Estate 4, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.702, here represented by Mr Robert STRIETZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

6) MLArg Real Estate 5, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 124.703, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

7) MLArg Real Estate 6, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.525, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

8) MLArg Real Estate 7, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.518, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010;

9) MLArg Real Estate 8, having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.524, here represented by Mr Robert STRIE-TZEL, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on September 15, 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the partners of MLArg Real Estate 5 properties SARL (the "Company") having its registered office at 46A, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 125.478 and incorporated by an agreement signed under private seal, in Luxembourg on February 7th, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on May 25th, 2007 under number 974. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 18th, 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on January 30th, 2009 under number 211.

The partners hold all the three thousand four hundred and eightyone (3,481) shares with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, representing the entire share capital of three hundred forty-eight thousand one hundred euro (EUR 348,100), so that the following resolution can valably be taken.

The partners requested the undersigned notary to record the following resolution:

First resolution

The sole partner decides to accept the resignations of Mrs Amy KELLY and Mr John KATZ and to grant them entire discharge for the execution of their mandates as of September 10th, 2010.

The sole partner decides to appoint as new manager as of September 10th, 2010 for an unlimited period:

Mr Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, born in Bochum (Germany) on July 11th, 1975, professionally residing at Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, as class A manager.

Second resolution

The partners resolve to change the name of the Company from MLArg Real Estate 5 properties SARL to "Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l." and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" **Art. 1. Name.** The name of the company is "Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles)."

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Estimated cost

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which are to be borne by the Company or which shall be charged to the Company by reason of this deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) MLArg Real Estate GP S.à r.l., ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.704, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

2) MLArg Real Estate 1, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.699, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

3) MLArg Real Estate 2, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.700, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

4) MLArg Real Estate 3, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.707, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

5) MLArg Real Estate 4, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.702, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

6) MLArg Real Estate 5, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 124.703, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

7) MLArg Real Estate 6, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.525, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

8) MLArg Real Estate 7, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.518, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010;

9) MLArg Real Estate 8, ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.524, ici représentée par Monsieur Robert STRIETZEL, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010.

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées «ne varietur» par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme prédécrit, déclarent être les associés de MLArg Real Estate 5 properties SARL (la «Société») ayant son siège social au 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.478 et constituée suivant un accord sous seing privé signé à Luxembourg, le 7 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 25 mai 2007 sous le numéro 974. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 18 décembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 janvier 2009 sous le numéro 211.

Les associés détiennent toutes les trois mille quatre cent quatre-vingt-une (3.481) parts sociales ayant une valeur nominale de cent euros (100.-EUR) chacune, représentant la totalité du capital social de trois cent quarante-huit mille cent euros (348.100.-EUR), de sorte que la résolution suivante peut être valablement prise.

Les associés ont requis le notaire d'acter la résolution suivante:

Première résolution

L'associé unique décide d'accepter les démissions de Madame Amy KELLY et Monsieur John KATZ, et leur confère entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'au 10 septembre 2010.

L'associé unique décide de nommer comme nouveau gérant à compter du 10 septembre 2010 pour une durée indéterminée:

Monsieur Philipp VOSWINKEL, Financial Analyst, né à Bochum (Allemagne), le 11 juillet 1975, demeurant professionnellement au Dammstrasse 19, CH-6301 Zug, en qualité de gérant de classe A.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer le nom de la Société de MLArg Real Estate 5 properties SARL en «Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l.» et de modifier en conséquence l'article 1 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Le nom de la société est "Arg Real Estate 5 Properties S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des coûts

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui sont à la charge de la Société ou qui seront supportés par la Société en raison du présent acte sont estimés approximativement à mille euros (1.000.-EUR).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Strietzel et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 21 septembre 2010. Relation: LAC/2010/41063. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129069/170.

(100146873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Diamant Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 47.422.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

„ Par jugement du 15 Juillet 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

DIAMANT HOLDING S.A. (No. RCS. B 47 422) L-2449 Luxembourg 11, Boulevard Royal, siège dénoncé le 4 avril 2005.

Les livres et documents sociaux desdites sociétés sont déposés à l'adresse L-1540 Luxembourg, 36, rue Benjamin Franklin, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Ces mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Dogan DEMIRCAN"
Le liquidateur

Référence de publication: 2010129323/19.

(100146977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Furioso Film S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2550 Luxembourg, 164A, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 121.886.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Felix SORGER

Le gérant

Référence de publication: 2010129330/11.

(100147159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Fun Play, Société Anonyme.

Siège social: L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 155.674.

STATUTS

L'an deux mil dix, le dix-sept août.

Par-devant Maître Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz.

Ont comparu:

1.- La société à responsabilité limitée AAG FIDUCIAIRE dont le siège social est à L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue, constituée aux termes d'un acte reçu le 24 novembre 2008, par le Notaire Anja HOLTZ, soussignée, inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B143.481 publiée au Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations numéro 33 du 7 janvier 2009, ici représentée par sa gérante, Madame Dominique Tordeurs, expert-comptable, demeurant à B-1440 Braine-le-Château, 2, rue Louis Gheude

2. - Monsieur Thierry Tordeurs, né à Balen (Belgique), le 14 février 1965, demeurant à B-1495 Marbais/Villers-la-Ville, 50, rue de la Jouerie

Lesquels comparants, tels que représentés, ont déclaré constituer entre eux une société anonyme dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes entre les personnes ci-avant et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de "FUN PLAY".

Art. 2. Le siège social est établi à Clervaux.

Il pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège ou entre ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer temporairement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures provisoires n'auront aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. La société a pour objet:

- la consultance, les prestations administratives, informatiques et commerciales;
- l'import et l'export de tous produits commerciaux;
- la commercialisation de produits commerciaux liés aux aires de jeux ou non.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Capital - Actions

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- €) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,00 €) chacune.

Art. 6. Les actions sont et resteront nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions non divisibles.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

La société pourra procéder au rachat de ses actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

En cas de vacance d'un ou plusieurs postes d'administrateurs pour cause de décès, démission ou toute autre cause, il sera pourvu à leur remplacement par le conseil d'administration conformément aux dispositions de la loi. Dans ce cas, l'assemblée générale, ratifiera la nomination à sa prochaine réunion.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télécopie, télégramme ou tout autre moyen de télécommunication informatique.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision du conseil est prise à la majorité simple des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux de toute réunion du conseil d'administration sont signés par le président de la réunion et par un autre administrateur. Les procurations resteront annexées aux procès-verbaux.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément à l'assemblée générale par les statuts ou par la loi, sont de la compétence du conseil d'administration.

Art. 11. Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, fondés de pouvoir, employés ou autres agents qui n'auront pas besoin d'être actionnaire de la société, ou conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents de son choix.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société sera engagée valablement soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué à la gestion journalière dans le cadre de cette gestion, soit par la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur délégué à la gestion journalière, s'il y en a.

Toutefois, pour toutes les opérations entrant dans le cadre des activités soumises à l'autorisation préalable du Ministère des Classes Moyennes, la société devra toujours être engagée par la signature conjointe d'un administrateur et de la personne au nom de laquelle ladite autorisation est délivrée.

Art. 13. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non.

Ils sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leur nombre, pour une durée qui ne peut dépasser six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs seront élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale, avec ou sans motif.

La société est engagée conformément aux stipulations statutaires, toutefois, l'Administrateur, en considération de la modification duquel l'autorisation d'établissement sera délivrée aura co-signature obligatoire pour ce qui relève de l'objet social pour lequel l'autorisation est décidée.

Assemblée générale des actionnaires

Art. 14. Toute assemblée générale des actionnaires régulièrement constituée représente l'ensemble des actionnaires.

Sous réserve des dispositions de l'article 10 précité, elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier les actes en relation avec les activités de la société.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social de la société ou à tout autre endroit indiqué dans les avis de convocations le quatrième lundi du mois de mars de chaque année à 10 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 16. Le conseil d'administration ou le commissaire aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si les actionnaires représentant au moins un cinquième du capital social le demandent.

Art. 17. Les convocations aux assemblées générales se font dans les formes prévues par la loi.

Au cas où tous les actionnaires sont présents ou représentés et déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour de l'assemblée, celle-ci peut se tenir sans les convocations préalables.

Tout actionnaire peut prendre part aux assemblées en désignant par écrit, par câble, par télégramme, par télex ou par télécopie ou tout autre moyen de télécommunication informatique un mandataire, lequel peut ne pas être actionnaire.

Sous réserve des restrictions légales, chaque action donne droit à une voix.

Les copies ou extraits des procès-verbaux de l'assemblée à produire en justice ou ailleurs sont signés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Année sociale - Bilan

Art. 18. L'année sociale de la société commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre.

Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Au moins un mois avant la date de l'assemblée générale annuelle, il soumet ces documents, ensemble avec un rapport sur les activités de la société, au commissaire aux comptes qui établira son rapport sur ces documents.

Art. 19. Sur les bénéfices nets de la société, il est prélevé cinq pour cent pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra le dixième du capital social souscrit de la société.

Sur recommandation du conseil d'administration l'assemblée générale des actionnaires décide de l'affectation des bénéfices annuels nets. Elle peut décider de verser la totalité ou une part du solde à un ou plusieurs comptes de réserve ou de provision, de le reporter à nouveau à la prochaine année fiscale ou de le distribuer aux actionnaires comme dividendes.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes dans les conditions fixées par la loi. Il déterminera le montant ainsi que la date du paiement de ces acomptes.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale délibérant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que celles exigées pour la modification des statuts, sauf dispositions contraires de la loi.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 21. Disposition générale. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Mesures transitoires

La première année sociale de la société commence le jour de la constitution et finit le dernier jour de décembre de l'an 2010.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en l'an 2011.

Souscription et libération

Les comparants préqualifiés, ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- La société à responsabilité limitée AAG FIDUCIAIRE, préqualifié, neuf cent quatre-vingt-dix actions	990
2.- Monsieur Thierry TORDEURS prénommé, dix actions	10
TOTAL: mille	1.000

Toutes les actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentant constate que les conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été observées.

Coût, Evaluation

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société en raison de sa constitution sont estimés à environ 1.500,- EUR.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - a) Madame Kahrien Lerbs, employée privée, née à Arlon (Belgique) le 26 juillet 1969, demeurant professionnellement à L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon 1^{er}
 - b) Madame Dominique Tordeurs, employée privée, née à Mol (Belgique) le 18 février 1964, demeurant à B-1440 Braine-le-Château, 2, rue Louis Gheude
 - c) Monsieur Thierry Tordeurs, employé privé, né à Balen (Belgique) le 14 février 1965, demeurant à B-1495 Marbais, 50, rue de la Jouerie
- 3) Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes: Monsieur Michel Brismée, indépendant, né à Ixelles (Belgique) le 26 juillet 1950, demeurant à B-1410 Waterloo, 80, avenue d'Argenteuil
- 4) Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'assemblée générale statuant sur l'exercice de l'an 2015.
- 5) Le mandat des administrateurs est exercé à titre gratuit.
- 6) Le siège social est fixé à L-9711 Clervaux, 80, Grand-rue.
- 7) Conformément aux dispositions des présents statuts et de la loi, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du conseil d'administration ou à toute autre personne désignée par le conseil d'administration.

Dont acte, fait et passé à Wiltz, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Tordeurs, Th. Tordeurs, Anja Holtz.

Enregistré à Wiltz, le 18 août 2010 - WIL/2010/742 - Reçu soixante-quinze euros = 75 €.-

Le Receveur (signé): J. Pletschette.

Pour expédition conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 20 août 2010.

A. HOLTZ.

Référence de publication: 2010130802/183.

(100147415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2010.

**QM Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. MLAM 1).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 116.468.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of September.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L1246 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 131 744,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal and established on 15 September 2010,

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand Duchy, having its registered office at 4, rue Albert Borschette, L1246 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 96380,

here represented by Robert Strietzel, employee, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal and established on 15 September 2010.

The said proxies, after having been signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, represented as aforementioned, declared being the partners of MLAM 1 (the "Company"), a société à responsabilité limitée incorporated under the law of the Grand-Duchy, having its registered office at 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the R.C.S. Luxembourg under number B 116468, incorporated by deed of Maître Paul FRIEDERS, notary then residing in Luxembourg, on May 9th, 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on July 22nd, 2006 under number 1413. The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, dated March 19th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on April 17th, 2009 under number 831.

The partners hold all the five hundred (500) shares of twenty-five Euro each, representing the entire share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12.500.-),

The partners requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The partners decide to accept the resignation of the class A manager Prabhu RAMAN, having his professional, having his professional address at 4, World Financial Center, 16th floor, USA, NY 10080 New York and to grant him entire discharge for the execution of his mandate as of September 10th, 2010.

The partners decide to appoint as new class A manager as of September 10th, 2010 for an unlimited period:

- Markus LEHNER, financial analyst, born on October 5th, 1976 in Ludwigshafen am Rhein (Germany), residing professionally in Dammstrasse 19, CH -6301 Zug, Switzerland.

Second resolution

The partners resolve to change the name of the Company from MLAM 1 to QM Holdings 1 S.à r.l. and to consequently amend article 1 of the articles of incorporation of the Company so as to read as follows:

" Art. 1. Name. There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name QM Holdings 1 S.à r.l. (hereafter the Company), which is governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles)."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1.000.-).

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille dix, le seize septembre.

Par devant Luxembourg. Ont comparu Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu

1. Merrill Lynch European Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 131744, ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

2. Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrit au R.C.S.Luxembourg sous le numéro B 96.380,

ici représentée par Robert Strietzel, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 15 septembre 2010,

Lesquelles procurations resteront, après avoir été signées « ne varietur » par les comparantes et le notaire instrumentant, annexées au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Les comparantes, représentées comme prédécrit, déclarent être les associés de MLAM 1 (la «Société»), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social à 46A, Avenue J.F.Kennedy, L-1855 Luxembourg, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 116468, constituée suivant acte reçu par Maître Paul FRIEDERS, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 9 mai 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations en date du 22 juillet 2007 sous le numéro 1413. Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, 19 mars 2009, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations en date du 17 avril 2009 sous le numéro 828.

Les associés détiennent toutes les cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune, représentant la totalité du capital social de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-), de sorte que les résolutions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Les associés ont requis le notaire d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés décident d'accepter la démission du gérant de catégorie A Prabhu RAMAN, demeurant professionnellement au 4, World Financial Center, 16e étage, USA-NY 10080 New York et lui confèrent entière décharge pour l'exécution de son mandat jusqu' au 10 septembre 2010.

Les associés décident de nommer comme nouveau gérant de classe A à partir du 10 septembre 2010 pour une durée indéterminée :

- Markus LEHNER, analyste financier, né le 5 octobre 1976 à Ludwigshafen am Rhein (Allemagne), demeurant professionnellement à Dammstrasse 19, CH -6301 Zug, Suisse.

Deuxième résolution

Les associés décident de changer le nom de la Société de MLAM 1 en "QM Holdings 1 S.à r.l." et de modifier l'article 1^{er} des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination QM Holdings 1 S.à r.l. (ci-après la Société), qui est régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents Statuts (ci-après les Statuts).»

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de mille euros (EUR 1.000.-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française ; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Strietzel et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 septembre 2010. LAC/2010/41028. Reçu soixante-quinze euros (75.-€).

Le Receveur ff. (signé): Carole Frising.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Référence de publication: 2010129070/114.

(100147163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

East&West Finances S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselborn.

R.C.S. Luxembourg B 140.846.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010129326/10.

(100147216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Hophili S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 94.154.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

„ Par jugement du 15 Juillet 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

HOPHILI S.A. (No. RCS. B 94 154) L-2449 Luxembourg 25b, Boulevard Royal, siège dénoncé le 21 février 2005.

Les livres et documents sociaux desdites sociétés sont déposés à l'adresse L-1540 Luxembourg, 36, rue Benjamin Franklin, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Ces mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Dogan DEMIRCAN"
Le liquidateur

Référence de publication: 2010129332/18.

(100146975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

Bomec Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 26.535.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale statutaire tenue en date du 21 juin 2010

De nommer la société D.S. CORPORATION S.A., enregistrée sous le numéro R.C. B n° 79.334. avec siège social au 49, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg en remplacement de la FIDUCIAIRE REUTER WAGNER & ASSOCIES SARL en tant que commissaire aux comptes. D.S. CORPORATION S.A. continue le mandat jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011

Pour extrait sincère et conforme
BOMECE HOLDING S.A.
Signatures

Référence de publication: 2010129844/15.

(100147087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.

International Imaging Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 80.327.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

„ Par jugement du 15 Juillet 2010, le tribunal d'arrondissement de Luxembourg, 6^{ème} chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu Monsieur le Juge-commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société suivante:

INTERNATIONAL IMAGING COMPANY S.A. (No. RCS. B 80 327) L-2449 Luxembourg 11, Boulevard Royal, siège dénoncé le 7 mars 2005.

Les livres et documents sociaux desdites sociétés sont déposés à l'adresse L-1540 Luxembourg, 36, rue Benjamin Franklin, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Ces mêmes jugements ont mis les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Dogan DEMIRCAN"
Le liquidateur

Référence de publication: 2010129341/19.

(100146976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2010.
